

Rapport à la Conférence nationale de santé 1998

Le Haut Comité de la santé publique a remis, mi-juin, son rapport annuel à la Conférence nationale de santé. Deux thèmes sont traités : allocation régionale des ressources et réduction des inégalités de santé et lutte contre l'iatrogénie.

Allocation régionale des ressources et réduction des inégalités de santé

Ce rapport est l'aboutissement des réflexions d'un groupe d'experts — économistes, géographes, démographes — réunis autour de Jean-Claude Saily, membre du HCSP, depuis janvier 1997. Un rapport d'étape avait été remis, l'an dernier, dans le cadre des travaux préparatoires de la CNS 1997. Le présent rapport réunit en trois parties les résultats : « dans un premier point, on résume la façon dont il convient de poser la question de la réduction des inégalités de santé par une meilleure allocation des ressources du système de soins : de quelle réduction d'inégalités peut-il s'agir et quels principes d'équité peuvent être invoqués selon la perspective retenue ? On expose ensuite les dispositifs de péréquation auxquels on a recouru pour les enveloppes distribuées en 1997 et 1998 et on fait une lecture critique à la lumière des principes élaborés dans le premier chapitre. Le troisième point de ce rapport est consacré à la proposition de scénarios alternatifs ».

Il est complété par de nombreuses annexes.

Lutte contre l'iatrogénie

Ce texte court est une contribution aux réflexions en cours, sur la lutte contre l'iatrogénie, d'un groupe de travail restreint, réuni autour de Bertrand Garros, membre du HCSP.

Ce rapport contient « un ensemble de remarques fortes qui allient définitions et recommandations » autour de cinq axes :

- le champ de l'iatrogénie ;
- la mesure de la fréquence des événements iatrogènes ;
- la prévention et la diminution du risque iatrogène ;
- la responsabilisation, des décideurs, des professionnels et de la population, à la gestion du risque ;
- la prise en compte des conséquences des événements iatrogènes.

Ce texte devrait permettre de « préciser la manière dont ces questions se posent dans le cadre d'une approche de santé publique axée sur l'amélioration de la qualité du fonctionnement du système de santé ».

Ce rapport est disponible sur demande écrite auprès du HCSP.

Le HCSP prorogé

Arrêté du 11 juin 1998 portant prorogation du mandat des membres du Haut Comité de la santé publique

Par arrêté de la ministre de l'emploi et de la solidarité et du secrétaire d'État à la santé publique en date du 11 juin 1998, les mandats des membres du Haut Comité de la santé publique expirant le 26 avril 1998 sont prorogés jusqu'au 15 septembre 1998.

Santé des enfants, santé des jeunes

La santé des jeunes constitue l'une des dix priorités formulées par la première Conférence nationale de santé. La contribution du HCSP sur ce thème a fait l'objet du présent rapport, présenté à la Conférence nationale de santé en 1997.



Cet ouvrage est disponible sur demande écrite auprès du HCSP.